Motion contre le projet de décharge de Bouygues à Saint Hilaire et pour une reprise en main des déchets du Grand Paris par les pouvoirs publics

Nous,

- responsables associatifs ;
- responsables syndicaux ;
- parlementaires, maires, conseillers municipaux, conseillers départementaux et régionaux de l'Essonne ;
- candidats aux élections départementales et régionales en Essonne les 20 et 27 juin 2021,

affirmons :

- **Que la gestion des déchets de la Société du Grand Paris doit être reprise en main par les pouvoirs publics** (Etat, Région Ile de France, Métropole du Grand Paris) de façon à garantir une approche responsable et réfléchie du devenir de ces matériaux. Un plan de gestion des déchets intégrant la dimension environnementale doit être établi au niveau régional, en concertation avec les collectivités locales (départements, communes) et les intercommunalités. **Une instance de contrôle dédiée** et dotée des moyens de contrôle appropriés doit être instaurée pour s'assurer du respect des règles en la matière, notamment en ce qui concerne l'impact sur la santé des populations et leur environnement. **La gestion actuelle, principalement guidée par les profits financiers des industriels et des propriétaires fonciers et dénuée de toute ambition environnementale, est inacceptable.**

- **Que le site choisi par le groupe Bouygues Travaux Publics à Saint Hilaire, au gré d'une opportunité foncière, est absolument inadapté** à la création d'une installation de stockage de déchets inertes (ISDI), initialement qualifiée de décharge de classe 3 au sens du code de l'urbanisme, pour des raisons **géomorphologiques, hydrogéologiques, environnementales, agronomiques et patrimoniales**. **Nous exigeons le retrait de ce projet irresponsable.**

Fait sur la commune de Saint Hilaire au lieudit « Ardenne », le 2 mai 2021, lors de l'engagement citoyen contre le projet d'ISDI du groupe Bouygues Travaux Publics.

Nom, prénom	Mandat (préciser fonction et collectivité)	Mail	Signature